

Grandes tendances et évolution des approches du développement rural (dans les pays membres de l'OCDE)

Huillet C.

in

Plaza P. (ed.).
La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade

Montpellier : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(4)

1994
pages 123-132

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=94400050>

To cite this article / Pour citer cet article

Huillet C. **Grandes tendances et évolution des approches du développement rural (dans les pays membres de l'OCDE)**. In : Plaza P. (ed.). *La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 123-132 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(4))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Grandes tendances et évolution des approches du développement rural (dans les pays membres de l'OCDE)

Christian Huillet

Organisation de coopération pour le développement économique (OCDE), Paris (France)

Résumé. L'OCDE, qui regroupe vingt-quatre pays membres, s'intéresse de plus en plus à l'avenir d'un espace rural qui s'est considérablement transformé au cours de ces dix dernières années. Les politiques agricoles ne concernent plus qu'une portion toujours plus restreinte des habitants et des économies rurales. Cette communication présente les tendances et l'évolution de l'espace rural dans la zone de l'OCDE, où la ruralité est désormais comprise comme un concept territorial qui englobe les campagnes et les petites communautés. La politique de développement rural associe de façon complexe objectifs économiques et sociaux et comporte deux niveaux : le premier comprend des mesures de base destinées à pallier les handicaps fondamentaux dont souffrent toutes les communautés rurales ; le second nécessite des stratégies adaptées à différents types de zones rurales. Est également présentée une batterie d'indicateurs ruraux, comparables au niveau international, qui permettent une analyse de la situation et de l'évolution des zones rurales.

Mots clés. Politiques agricoles – OCDE – Développement rural.

Quelques éléments de définition

Ce que signifie Rural :

Les zones rurales englobent l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes et des petits centres de peuplement, situés en dehors de la sphère d'influence économique directe des grands centres urbains. La ruralité est un concept spatial ou territorial. Le terme ne désigne pas un mode d'exploitation particulier de la terre, ni un niveau de développement économique, ni un secteur déterminé.

Ce que signifie l'Agriculture :

L'agriculture constitue un secteur économique, au même titre que la sylviculture, que les activités extractives, que la pêche commerciale et que les industries manufacturières. L'agriculture est particulièrement importante dans les zones rurales car elle emploie environ un quart de la population rurale des pays membres de l'OCDE et, avec la sylviculture, utilise la majeure partie de l'espace rural. Mais l'agriculture à elle seule ne peut être le moteur d'une économie rurale dynamique et florissante ; il n'y a pas eu de créations nettes d'emplois dans l'agriculture, dans les pays membres de l'OCDE, depuis plusieurs décennies.

Introduction

Un tiers de la population et neuf dixièmes du territoire des pays membres de l'OCDE sont ruraux. Le monde rural est dans une période de grandes transformations. Le développement est en train de transformer rapidement la nature de certaines zones rurales tandis que beaucoup d'autres se dépeuplent. Les mesures touchant l'agriculture – moyen d'action traditionnel des pouvoirs publics pour améliorer la situation dans ces zones – ne concernent plus qu'une portion toujours plus restreinte de l'économie rurale et coûtent fort cher. De plus, beaucoup de pays membres de l'OCDE pensent qu'une campagne saine est un élément de plus en plus nécessaire aux villes qui ne cessent de s'étendre pour maintenir un équilibre sociétal global.

Le défi posé par le développement rural

Fondamentalement, le défi en matière de développement rural consiste à favoriser un meilleur équilibre des opportunités économiques et des situations sociales à l'échelon national, en combinant judicieusement les mécanismes du marché et les mécanismes non marchands de manière à améliorer les perfor-

mances de l'économie nationale tout en préservant et en développant les aspects essentiels du patrimoine rural.

La situation générale dans de nombreuses zones rurales, notamment la situation de la population, justifie les préoccupations exprimées à plusieurs reprises par les gouvernements des pays de l'OCDE. L'écart entre les communautés rurales et de nombreuses communautés urbaines se creuse au regard de plusieurs critères touchant le bien-être économique et social.

Un grand nombre de zones rurales restent fortement tributaire du secteur primaire, en particulier de l'agriculture, pour ce qui est des activités économiques et des emplois. Toutefois, la part de l'emploi dans ces zones n'a cessé de se contracter depuis plusieurs décennies. Les emplois nouveaux, qui ont empêché ou retardé le dépeuplement des zones rurales, se trouvent dans d'autres secteurs, en particulier ceux des services aux consommateurs, de la construction ou des loisirs. Cette tendance se poursuivra, quelles que soient les réformes des politiques agricoles mises en place. Fondamentalement, le défi de la politique rurale consiste à promouvoir un meilleur équilibre des opportunités économiques et des situations sociales à l'échelon national sans pour autant détruire les importants aspects du patrimoine rural et sans éliminer les forces du marché conduisant à une performance accrue de l'économie nationale.

I – La diversité des zones rurales

Il existe souvent d'importantes différences entre les zones rurales qu'on peut, à fins d'analyse, classer dans trois catégories en fonction de leur intégration dans l'économie nationale et internationale :

Zones reculées (ou isolées)

Les zones reculées sont généralement celles où la densité de population est la plus faible ; ce sont souvent les zones où les revenus sont les plus bas ; ce sont des zones où la population est âgée, qui sont fortement tributaires de l'emploi dans le secteur primaire et où, généralement, l'offre de services de base est la moins satisfaisante.

Zones intermédiaires (généralement agricoles)

La vitalité économique et sociale des différentes communautés à l'intérieur de nombreuses zones intermédiaires est très variable. L'économie de ces communautés repose généralement sur un mélange d'activités des secteurs primaire et secondaire. Dans de nombreux pays, c'est dans ces zones intermédiaires que se trouvent les plus grandes exploitations agricoles.

Zones économiquement intégrées à l'économie nationale (comparativement aux autres) (généralement proches des zones urbaines)

De nombreuses zones rurales économiquement intégrées ont vu leur population s'accroître ; ce sont des zones qui, sur le plan de l'emploi, s'appuient sur une ou plusieurs activités du secteur secondaire ou tertiaire – l'agriculture continue d'y occuper une très grande place – et où des menaces risquent de peser sur le patrimoine environnemental, social et culturel.

II – L'importance quantifiée du monde rural (voir *Annexe I*)

Une approche quantifiée du développement rural est indispensable à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique dans ce domaine. L'analyse doit prendre en compte 3 dimensions qui caractérisent la ruralité :

- le territoire (répartition géographique de la population) ;
- la diversité des domaines concernés (démographie, services, agriculture, environnement, ...) ;
- les changements au cours du temps.

Aux fins de l'analyse du développement rural, il convient d'entreprendre les deux étapes suivantes : la première est d'identifier les zones rurales, ce qui est réalisé grâce au système de découpage territorial ; la seconde est de décrire, à l'aide du jeu d'indicateurs ruraux, la situation et les tendances de ces zones. La

méthode proposée n'incorpore pas une idée préconçue de définition même de la ruralité (pauvreté, agriculture en déclin, émigration...). Elle est expliquée en *Annexe I*.

III – Les objectifs de la politique de développement rural

Les objectifs du développement rural touchent à la fois à l'économie et à la société.

1. Développement économique et équité

Les gouvernements des pays membres sont résolus à renforcer la compétitivité des zones rurales de manière à ce qu'elles contribuent pour leur part au développement économique national. De nombreux pays membres souhaitent aussi expressément offrir aux populations rurales la possibilité d'avoir un niveau de vie en gros comparable à celui du reste du pays. Pour atteindre ces objectifs, il faut se fixer un certain nombre de buts constituant un ensemble intégré, consistant, par exemple, à augmenter les créations nettes d'emplois, réduire les profondes disparités sur le plan des revenus moyens et du « sous-emploi » et assurer aux populations rurales un accès à peu près satisfaisant aux services de base essentiels.

Cependant, il est généralement admis qu'il n'est ni possible ni souhaitable de tenter de préserver chaque communauté rurale en essayant d'empêcher tout changement et toute adaptation structurelle. Pour certaines zones rurales, l'objectif à se fixer, concrètement, est le maintien d'un niveau de vie minimum et la préservation du tissu social. Cela implique d'être attentif à la situation des populations autochtones ou d'autres groupes culturellement à part, confrontés à des problèmes particuliers. En tout état de cause, il faut apprécier pleinement le coût et l'efficacité des politiques envisagées et s'interroger sur leur capacité d'aider les zones rurales et leurs populations à opérer une transition structurelle réussie.

2. Gestion des biens d'intérêt public

Un autre objectif essentiel en matière de développement rural, dans de nombreux pays membres, consiste à recenser, mettre en œuvre et/ou protéger des éléments clés du patrimoine national, construit ou naturel, se trouvant dans les zones rurales, surtout lorsque l'on ne peut raisonnablement espérer que les mécanismes du marché suffiront à en assurer la pérennité à un niveau optimal du point de vue de la collectivité. Les aménités et les caractéristiques des zones rurales sont souvent le résultat de l'interaction de l'activité de l'homme et de la nature pendant des générations. Bien souvent, il n'est nul besoin ni d'intervention ni d'effort de gestion de la part des pouvoirs publics. Cela étant, presque tous les gouvernements des pays membres s'efforcent d'offrir directement des richesses et des services en matière de patrimoine ou de préserver ces richesses ainsi que d'encourager les initiatives des particuliers et des entreprises en faveur du patrimoine. Citons, à titre d'exemples, les parcs nationaux, les forêts, les réserves naturelles, les monuments historiques, les réglementations en matière d'occupation des sols et d'environnement. Les apports en « biens d'intérêt collectif » et le dosage entre interventions du secteur privé et interventions du secteur public pour assurer ces apports à un niveau souhaitable du point de vue de la collectivité varient en fonction des coûts et d'autres facteurs comme l'histoire et la culture d'un pays, le jugement esthétique, la proximité de grands centres urbains, les droits de la propriété privée et la densité de population.

IV – Les réponses apportées par la politique nationale

Les économies rurales sont confrontées à deux types de difficultés.

1. L'emploi

L'emploi décroît dans les secteurs primaire et secondaire dont les zones rurales restent très souvent tributaires. La pêche, les activités extractives, la sylviculture et l'agriculture sont des secteurs dans lesquels l'emploi diminue notablement à mesure que ces activités deviennent plus productives et plus efficaces. Dans de nombreux pays, le secteur manufacturier commence à connaître la même évolution. A de rares exceptions près, observées à l'échelon régional ou national, dans les zones rurales, au cours des der-

nières décennies, c'est pour l'essentiel dans les autres secteurs d'activité, en particulier dans les services aux consommateurs, dans la construction, dans le secteur des loisirs et dans le secteur public, que l'emploi a progressé.

2. L'isolement des communautés rurales

La plupart des communautés rurales ne jouissent pas des avantages naturels dont jouit une agglomération et ne permettent pas les économies d'échelle que recherche ce type d'activités. De nombreuses communautés rurales ne sont pas bien connectées avec les réseaux implantés dans les grands centres urbains qui sont pourtant la source déterminante de l'information, de l'innovation, des technologies et des moyens de financement propices au développement.

A. Pour répondre à ces difficultés : une approche à deux niveaux

Pour s'attaquer à ces handicaps, il faut adopter une approche à deux niveaux qui recouvre à la fois des mesures d'ordre général visant les caractéristiques communes des zones rurales et des mesures adaptées aux caractéristiques propres de chaque type de zone. Toutefois, il importe de reconnaître que les changements de politique au niveau international peuvent aussi contribuer à faciliter ou retarder la réalisation des objectifs des pays membres en matière de développement rural.

Relèvent notamment des mesures générales de portée nationale, les politiques macro-économiques destinées à favoriser la croissance économique et divers dispositifs destinés à atténuer l'isolement des communautés rurales, visant, par exemple, l'éducation, les moyens de communication modernes et les systèmes de transport. La mise en œuvre de ces moyens en zone rurale dépend en grande partie de la viabilité économique et elle doit intervenir dans le respect de l'environnement.

Pour choisir les mesures particulièrement bien adaptées à chaque type de zone, il faut comprendre les grandes différences qui existent entre les zones rurales et connaître l'efficacité potentielle de ces mesures, par exemple :

pour les zones reculées : développer des services et des infrastructures à condition que le coût unitaire ou par habitant n'en soit pas trop élevé; préserver des zones riches et uniques du point de vue écologique de façon efficace par rapport aux coûts compte tenu de leur intérêt pour la collectivité.

pour les zones intermédiaires : traditionnellement zones ayant une vocation agricole, et sachant que la création nette d'emploi dans ce secteur a été négative dans les pays de l'OCDE, il conviendra de rechercher des stratégies pour la création d'emplois non-agricoles et vers une diversification de l'activité économique. Si l'agriculture reste viable dans la zone, certaines stratégies peuvent être développées : moyens de transport permettant de se rendre à la ville, exploitation de créneaux spécialisés...

pour les zones économiquement intégrées : ayant moins de problèmes de développement que les deux autres, les stratégies à développer devront pleinement tenir compte des problèmes liés à la préservation du patrimoine naturel et culturel.

B. Politiques spéciales employées actuellement

Les pays membres ont eu recours à tout un éventail de dispositifs spéciaux pour atteindre leurs objectifs spécifiques de développement rural. Les mesures peuvent être regroupées par grandes catégories :

- politiques agricoles ;
- politiques de recherche et de vulgarisation ;
- formation des dirigeants et renforcement des capacités locales ;
- assistance technique ;
- incitations en faveur des initiatives du secteur privé ;
- politiques d'environnement ;
- prêts bonifiés et investissements directs ;
- meilleure coordination gouvernementale et intergouvernementale ;
- versements de transfert et programmes spéciaux en faveur de l'emploi ;

- ❑ efforts de développement au niveau local ;
- ❑ programmes spéciaux dans les domaines de la santé et de l'éducation, et autres mesures en faveur des ressources humaines ;
- ❑ programmes dans le domaine des transports et autres programmes visant les infrastructures.

Cependant, il est difficile à ce jour de bien comprendre l'efficacité et l'efficience de ces mesures (peu de travaux ont été faits sur l'évaluation des mesures, et l'impact de ces mesures).

V – Quelques considérations stratégiques

Dans le passé, les efforts en faveur du développement rural ont souvent pris la forme de subventions sectorielles et d'aides à l'implantation d'activités industrielles. Aujourd'hui, en revanche, on privilégie les stratégies axées sur le développement des activités et la capacité d'initiative et d'entreprise à l'échelon local. Les mesures destinées à faciliter l'adoption de ce type de stratégies et à assurer les ressources nécessaires à leur mise en œuvre sont des éléments importants d'une politique de développement rural. Les actions en faveur du développement local qui prennent en compte tout l'éventail des intérêts présents dans les communautés rurales, renforcent les capacités locales, encouragent l'autonomie et favorisent l'émergence d'une culture entrepreneuriale sont particulièrement utiles dans le cadre de ces stratégies.

De nouvelles opportunités existent dans pratiquement tous les secteurs, non seulement dans ceux qui connaissent une croissance rapide comme le tourisme et les loisirs mais aussi dans ceux, comme l'agriculture, qui enregistrent une contraction nette. On peut songer, par exemple, à la conception de nouveaux produits, à un positionnement commercial sur les créneaux spécialisés et à une intégration plus poussée de la production et de la commercialisation. Il est souhaitable que les projets d'entreprise soient enracinés dans le contexte local, prenant en compte les ressources, l'avantage comparatif et les coûts d'opportunité. Il est clair qu'aucun secteur n'apportera la solution à tous les problèmes économiques des zones rurales mais tous peuvent y contribuer.

Lorsque le potentiel de développement est limité, les mesures efficaces par rapport à leur coût destinées à assurer un niveau de services minimum, en particulier les mesures en faveur de l'éducation et de la santé destinées à préserver et mettre en valeur les ressources humaines, sont très utiles. Cependant, une aide à la fourniture d'autres éléments d'infrastructure et d'autres services, un peu moins indispensables, est souvent souhaitable, selon les coûts et les ressources. Un meilleur niveau de services non seulement contribue à l'égalisation des niveaux de vie mais, en outre, à préserver le tissu social des zones rurales ; et le maintien des services publics à un niveau suffisant est souvent une condition préalable indispensable du développement économique.

L'agriculture, la sylviculture et d'autres activités du secteur primaire sont des activités extrêmement importantes dans la plupart des zones rurales, en raison de leurs incidences, tant positives que négatives, sur l'environnement et sur l'agrément du cadre de vie, et parce que ce sont de gros pourvoyeurs d'emplois pour les populations rurales. Le bien-être de la plupart des communautés rurales dépend pour beaucoup de la bonne santé et de l'efficacité économiques des exploitations agricoles, ainsi que de la diversification des activités, dans l'agriculture et en dehors de l'agriculture. Une politique agricole rénovée contribuera d'autant mieux au développement rural qu'elle facilitera l'adaptation aux mutations structurelles dans le secteur et qu'elle viendra compléter une politique globale de développement rural. Dans ce contexte, il importe de reconnaître le rôle multifonctionnel de l'agriculture et la contribution des agriculteurs à la fourniture de « biens d'intérêt collectif ».

Ce qui précède montre bien la nécessité de concevoir la politique de développement rural à l'avenir selon une approche coordonnée et intégrée.

VI – Les difficultés d'ordre institutionnel

L'évolution de la situation dans les zones rurales pose un défi fondamental aux pays membres : ils leur faut trouver des dispositifs institutionnels plus efficaces pour formuler, mettre en œuvre et évaluer les politiques

et les programmes de développement rural. La question ayant une dimension territoriale et un caractère multisectoriel, l'élaboration des politiques et des programmes de développement rural intéresse un éventail de plus en plus large d'acteurs, à tous les niveaux de l'administration, mais aussi dans le secteur privé et dans le réseau associatif. Face à ce défi, les pays s'efforcent d'améliorer la coordination et, parallèlement, d'encourager une plus large participation de la part des différents acteurs.

Comme tout autre sujet important, la politique de développement rural exige une localisation institutionnelle. La fonction essentielle consiste à identifier et coordonner, dans le cadre approprié, les préoccupations touchant le monde rural afin d'éviter qu'elles ne soient traitées comme le sous-produit d'une approche sectorielle. Il faut aussi observer et analyser la situation et l'évolution dans les zones rurales, veiller à ce que les zones rurales soient prises en compte dans les politiques nationales visant d'autres domaines et mettre en œuvre des programmes conçus spécifiquement en faveur du développement rural.

Les autorités aux échelons intermédiaires et locaux ont un rôle décisif à jouer en matière de développement rural, même lorsque ce sont les autorités nationales qui ont la responsabilité première du dossier. Les administrations centrales doivent être à l'écoute des capacités d'initiative et d'impulsion indispensables des échelons intermédiaires et locaux. Quel que soit le niveau prééminent, les échelons centraux et intermédiaires doivent agir de façon complémentaire dans une atmosphère de coopération. Il existe maints exemples de collaboration réussie entre différents niveaux d'administration, de nombreux ministères sectoriels, des entreprises privées, des groupements professionnels et des organismes bénévoles. Toutefois, il est des fonctions dont ni les partenariats, ni la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs et des compétences ne font disparaître le besoin de recevoir l'action des autorités centrales.

VII – En guise de conclusion

Le développement rural est un domaine complexe qui englobe plusieurs sujets et politiques sectorielles. Dans ce contexte, la vulgarisation ne peut se concevoir qu'à travers une coopération entre un large éventail de disciplines pour traiter efficacement les questions de développement rural. Cette question sera d'autant plus délicate que le développement rural fait appel à des disciplines qui ne sont généralement pas enseignées dans les écoles et facultés d'agronomie.

Dans ces conditions on peut imaginer en guise de conclusion que :

- Le vulgarisateur est formé pour mettre en place des partenariats et créer des équipes transdisciplinaires. On devra dans ces conditions élargir ses compétences sur les problèmes de développement et la population d'une zone donnée.
- On pourra choisir une autre stratégie plus classique qui devrait permettre aux vulgarisateurs de comprendre que leur travail sur la seule production agricole n'aura qu'une influence limitée sur l'ensemble de la problématique rurale. Ainsi, les nouveaux vulgarisateurs devraient, tout en continuant à servir leurs clients habituels, en l'occurrence les agriculteurs, être capables de comprendre l'ensemble de la problématique rurale.

Note

Les opinions exprimées dans cette note sont celles de Christian Huillet, chef adjoint du programme de développement rural de l'OCDE, et non nécessairement celles de l'OCDE.

Références

- OCDE (**Organisation de coopération pour le développement économique**), Paris (1986). Gestion publique rurale.
- ——— (1988). Formulation de la politique rurale. Nouvelles tendances.
- ——— (1990). Les partenaires pour le développement rural.
- ——— (1991). Nouvelle gestion des services en zones rurales.
- ——— (1993). Quel avenir pour nos campagnes ? Une politique de développement rural.

Annexe

Méthode utilisée pour la quantification

A. Le système de découpage territorial

Le système de découpage élaboré par l'OCDE distingue dans les pays membres deux niveaux hiérarchiques qui sont utilisés pour l'analyse et la classification des zones rurales. Aucun des deux niveaux de classification territoriale ne paraît préférable *a priori*. Le choix dépendra finalement des objectifs de l'analyse ou des problèmes à résoudre. Néanmoins, cette distinction entre les deux niveaux hiérarchiques est nécessaire pour refléter correctement la diversité des situations et des perspectives relatives au développement rural.

Au niveau local, la trame territoriale est très détaillée. Elle est constituée d'unités administratives ou statistiques élémentaires. L'analyse du développement rural s'appuie généralement sur ces unités locales lorsqu'elle s'intéresse aux caractéristiques de zones « homogènes », pouvant être classées comme étant soit rurales soit urbaines.

Au niveau régional, la trame territoriale est moins détaillée. Les unités géographiques sont constituées d'unités administratives ou de zones plus vastes, comme les provinces ou les bassins d'emploi. A ce niveau, l'analyse met l'accent sur les relations fonctionnelles et sur le contexte plus vaste dans lequel s'inscrit le développement rural. On peut caractériser les régions comme étant plus ou moins rurales.

• Le niveau local

Étant donné que le terme « rural » s'applique à la fois à des personnes et à des territoires, il a été décidé que la densité de la population, exprimée en nombre d'habitants/km², constituait le critère le plus pertinent et le plus pratique pour identifier les collectivités « rurales » au niveau local. La densité de population reflète les modes de peuplement, l'éloignement, voire l'intensité des communications et l'utilisation des sols.

Quel que soit le contexte national ou régional considéré, les zones rurales auront toujours une densité de population plus faible que les zones urbaines. Contrairement au critère de taille de la population, qui est retenu dans la plupart des définitions nationales, l'emploi du critère de densité démographique pour classer les unités locales permet de neutraliser certains des effets de distorsion qui pourraient résulter des différences de taille de ces unités.

La densité de population a aussi l'avantage d'être neutre. Cette notion ne renvoie pas à telle ou telle vision particulière de ce que sont les problèmes et les possibilités des zones rurales. Si on considère l'ensemble des pays de l'OCDE, on ne saurait automatiquement assimiler la notion de zone rurale à celle de zone en déclin, pauvre, agricole ou périphérique.

• Le niveau régional

Conformément à la définition retenue par l'OCDE, les zones rurales peuvent être considérées comme homogènes, en ce sens qu'elles présentent, comme caractéristique commune, une densité de population relativement faible. Cela ne signifie pas bien entendu que leurs problèmes et leurs perspectives soient pour autant semblables. Bien au contraire, les zones rurales des pays de l'OCDE présentent à plusieurs égards une grande diversité. Les différences ne peuvent toutefois pas s'expliquer uniquement par les caractéristiques des zones rurales. Elles résultent souvent de la nature et de l'intensité des relations que les zones rurales entretiennent avec les autres zones de la région plus vaste dont elles font partie.

Les régions comprennent habituellement des communautés rurales et urbaines. Il a été jugé utile de distinguer différents types de régions selon une typologie comportant trois catégories : « essentiellement rurale », « relativement rurale » et « essentiellement urbanisée ». Le critère utilisé pour établir cette typologie au niveau régional est la proportion de la population de la région résidant dans des communautés rurales, telles qu'elles ont été définies ci-dessus. La typologie adoptée reflète ainsi le degré de ruralité de la région toute entière et permet d'introduire le concept important d'accès à l'économie urbaine.

Les *Figures 1 à 3* illustrent le système de découpage utilisé. Elles fournissent également les valeurs seuils utilisées pour la classification des communautés et des régions. La fixation de seuils suppose toujours une certaine part d'appréciation arbitraire. La décision s'est cependant appuyée sur une analyse approfondie des modes de peuplement dans les pays membres. Des données quant à la répartition territoriale de la population dans les pays membres sont également fournies pour le niveau local et le niveau régional (*Figure 4*).

B. Le jeu d'indicateurs ruraux

Le développement rural étant un concept trans-sectoriel, la situation des zones rurales et son évolution ne peuvent être décrites en se référant à un indicateur unique. Pour répondre aux diverses préoccupations, il faut établir un jeu d'indicateurs.

Le jeu d'indicateurs ruraux de base, reproduit en *Figure 5*, couvre de manière générale l'éventail des préoccupations liées au développement rural à l'OCDE. Un jeu d'indicateurs de base se doit toutefois de se limiter à un nombre restreint de variables qui fournissent une couverture suffisamment équilibrée des questions en jeu.

Figure 1. OCDE

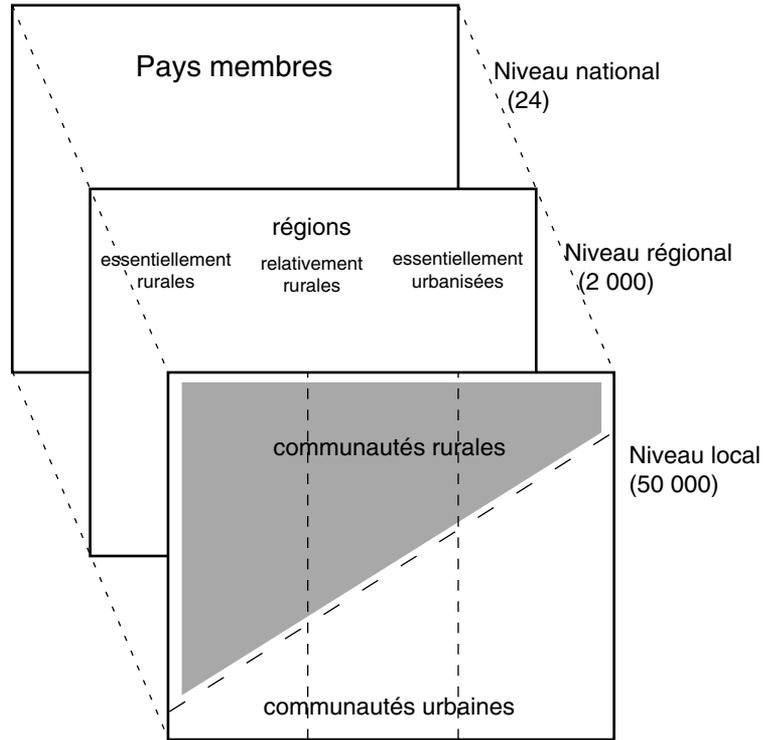


Figure 2. Population et superficie rurales par pays membre

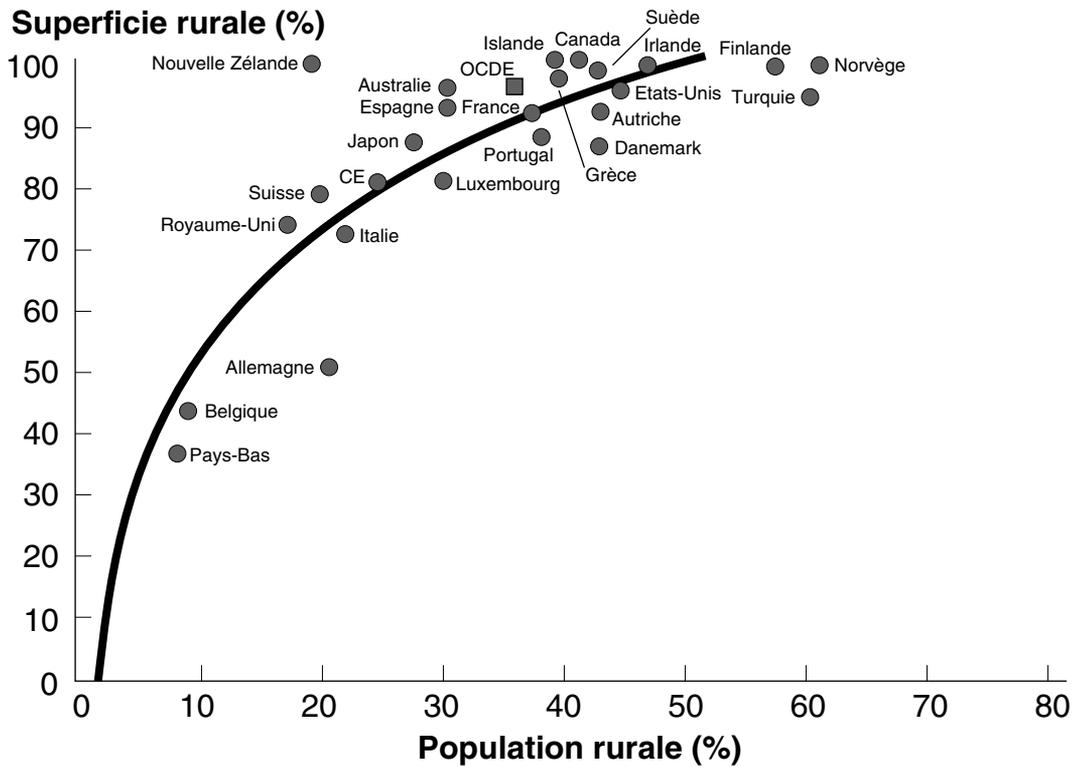


Figure 3. Système de découpage territorial et définitions

Critères et seuils de classification

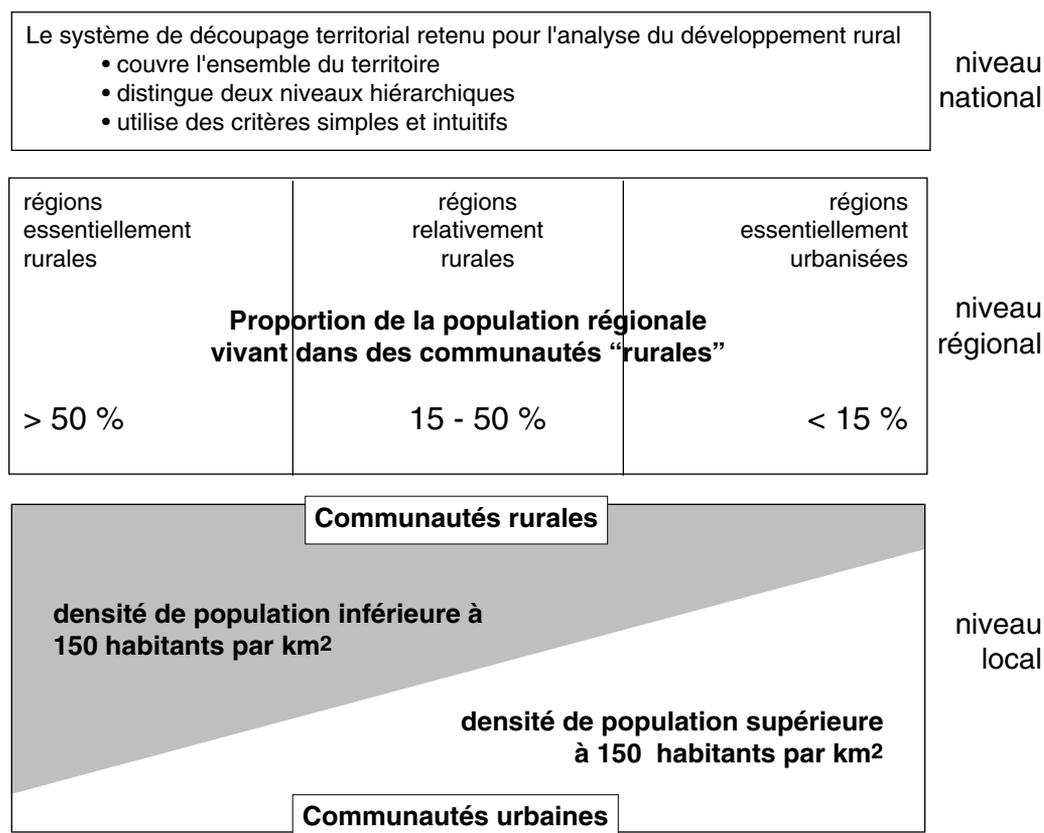


Figure 4. Unités territoriales de base pour la collecte des données

Pays	Niveau local	Nombre	Niveau régional	Nombre
Allemagne	Kreise	543	Regierungsbezirke (modifiés)	47
Australie	Statistical Local Areas	1,332	Statistical Divisions	59
Autriche	Gemeinden	2,301	Regionen	9 (+2)
Belgique	Communes	589	Provinces	9 (+2)
Canada	Cons. Census Sub-Divisions	2,628	Census Divisions	266
Danemark	Kommuner	276	Aemter	15
Espagne	Municipios	8,066	Provincias + Ceuta y Melilla	52
Etats-Unis	Counties	3,097	Commuting Zones	765
Finlande	Communes	461	Small economic regions	82
France	Cantons	3,647	Départements (sans les DOM)	96
Grèce	Demoi	5,939	Development regions	13
Irlande	DED/Wards	3,440	Planning regions	9
Islande	Sveitarfélog	201	Kjordaemi	8
Italie	Comuni	8,097	Provinces	95
Japon	Municipalités	3,245	Préfectures	47
Luxembourg	Communes	118	Pays	1
Norvège	Communes	439	Counties	19
Nouvelle-Zélande	Area Units	1,674	Regions	14
Pays-Bas	Gemeeten	702	Provincies	12
Portugal	Concelhos	274	Grupos de Concelhos	28
Royaume-Uni	Districts	485	Counties/Local authority regions	65
Suède	Forsamlingar	2,587	Lan	24
Suisse	Communes	2,915	Régions MS	106
Turquie	Districts	897	Provinces	76

Figure 5. Jeu d'indicateurs ruraux de base

Population et migrations				Bien-être social et équité			
densité	habitants/km ²	valeur absolue % "rurale"	population superficie	revenu	PIB par habitant revenu des particuliers	par habitant disponible	nominal réel (corrigé)
évolution	variation totale solde naturel solde migratoire	valeur absolue % par an % par habitant		logement	occupation équipement	personnes par pièce % ménages ayant des WC, etc.	
structure	indices démographiques	% population	sexe âge	éducation	post secondaire	valeur absolue % population (> 25)	
ménages	classes de taille familles monoparentales	personnes par ménage % enfants		santé	mortalité infantile	taux de mortalité pop. (< 1)	
collectivités	classes de taille	% pop. par classe		sécurité	taux de criminalité	par habitant	
Structure et performance de l'économie				Environnement et viabilité			
population active	taux d'activité	% pop. (15-64) % femmes		topographie	zones montagneuses période de végétation	km ² altitude > 600 m jours par an	
emploi	croissance totale chômage	v. absolue %	total âge sexe	utilisation des sols	agriculture terres arables forêt	hectare % superficie totale évolution par an	
parts sectorielles	emploi valeur ajoutée	% primaire % secondaire % tertiaire	agriculture sylviculture etc.	habitats et espèces	zones protégées espèces menacées	km ² % superficie totale % des espèces connues	
Productivité	valeur ajoutée	totale croissance par travailleur	(monnaie nat.) (prix constants)	sols et eau	risques d'érosion bilan des éléments prélèvement en eau	classe risque NPK m ³	% terres kg/ha
Investissement	formation de capital	total % PIB	privé public	qualité de l'air	bilans émission immission	SO X CO ₂	par habitant par km ²